



ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Bretagne - Ille-et-Vilaine - Rennes - Le Rheu - Combourg
Formation Scolaire • Apprentissage • Continuation
Agroécologie - Agriculture - Paysage - Eau
Enseignement Général - Technologique
Agriculture Biologique - Environnement - Ecojardin



PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE 4

Période

2 novembre 2020- 1^{er} décembre 2020

CAMPUS MONOD LE RHEU-COMBOURG

Sommaire :

1. Les mesures actualisées du Protocole Sanitaire National
2. Les mesures supplémentaires prises sur le site à compter du 2 novembre
3. Le cas particulier de la restauration et de l'internat
4. La communication, l'information et la formation

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020. A compter du 11 mai 2020, les établissements ont progressivement ré-ouvert dans le cadre de protocoles sanitaires émis par les autorités sanitaires.

Un premier Plan de reprise d'activité de l'EPL pour la période allant du **11 mai au 2 juin** a fait l'objet d'une présentation et d'une validation à la CoHS du 11 mai (voir PRA 1). Cette phase concernait la formation continue et l'apprentissage.

Un second plan a concerné la période **à compter du 2 juin jusqu'au 4 juillet**, date d'accueil possible en présentiel des élèves et des étudiants en complément des groupes de la formation continue et apprentissage déjà accueillis depuis le 11 mai. Il a été présenté à la CoHS du 26 mai (voir PRA 2).

Un troisième Plan a été présenté et validé à la CoHS du 26 août pour la **période à compter de la rentrée scolaire 2020**, et afin de permettre l'accueil de l'ensemble des apprenants de l'établissement (voir PRA3).

Compte tenu de l'évolution constatée du virus en octobre 2020, un quatrième plan est présenté à la CoHS du 6 novembre 2020 **pour la période du 2 novembre au 1^{er} décembre 2020** ; il s'appuie sur le protocole sanitaire national qui repose lui-même sur les avis du HCSP en date du 17 septembre. Ce plan a été de nouveau amendé suite aux nouvelles annonces ministérielles du 5/11/20, ouvrant la possibilité d'une réorganisation des enseignements avec un taux minimum de 50% en présentiel. Le tableau qui reprend l'organisation pédagogique retenue pour les différentes filières de l'établissement été présenté au Conseil Intérieur du 9 novembre et figure pour information à la fin de ce document. Il prend en compte les impératifs liés à la situation sanitaire de limiter les brassages des apprenants et ceux pédagogiques de limiter le décrochage en conservant une part importante de présentiel.

1/ Les mesures actualisées du Protocole Sanitaire National (MEN et MAA)

Le principe général reste celui **d'un enseignement en présentiel au moins sur 50% du temps scolaire pour tous les apprenants : lycéens, BTSA, étudiants de CPGE, apprentis et stagiaires à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire**. Si un établissement n'est pas en mesure de respecter le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre avec l'accord et l'appui du Rectorat.

Pour les activités de la formation continue, le communiqué de presse du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion du 30/10/20 indique que l'accueil physique des stagiaires peut se poursuivre en fonction de la nature de l'activité et des publics accueillis **mais que la formation à distance doit être privilégiée**.

Les stages en milieu professionnel sont autorisés pour tous les apprenants, après autorisation des représentants légaux si le jeune est mineur et à condition que les mesures sanitaires soient respectées dans l'entreprise de stage.

1.1/ Les règles du Protocole Sanitaire National

Les règles de distanciation physique : le principe est la distanciation d'au moins un mètre, lorsque cela est possible, dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, réfectoires, internats). Elle doit être par contre maintenue pour des groupes différents.

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre apprenants d'une même classe ou d'un même niveau.

Les gestes barrières : le lavage régulier des mains reste essentiel. Le lavage des mains peut se réaliser au lavabo sans distanciation physique pour les apprenants d'un même groupe. De plus, le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous, élèves et personnels, dans les différents espaces, dans les déplacements mais aussi en classe lorsque les élèves seront côte à côte. Il n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratique sportive...)

La ventilation des classes et autres locaux : l'aération des locaux est la plus fréquente possible, au minimum toutes les deux heures et doit durer 15 mn

La limitation du brassage des apprenants : il faut veiller à limiter, dans la mesure du possible, les changements de salles et les regroupements aux entrées et sorties de l'établissement. La limitation du brassage des apprenants de groupes différents (au moins par niveaux) est requise (il s'agit de voir s'il est possible de différer l'arrivée et le départ des apprenants, les temps communs de pause, de limiter la circulation dans les bâtiments

Les règles de nettoyage : L'ensemble des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) sont à nettoyer au minimum une fois par jour et les surfaces les plus touchées (poignées de portes par exemple) sont désinfectées également plusieurs fois par jour. Les tables de la restauration sont à nettoyer et désinfecter après chaque service.

1.2 / L'état des stocks en matériels pour l'EPL

- *Les masques de protection*

L'établissement dispose, pour ses personnels, en date du 2 novembre d'un stock de masques de diverses origines et de différents types.

Un KIT de dix masques réalisés aux normes AFNOR lavables 20 fois a été fourni à l'ensemble des personnels à la rentrée pour une période de 20 semaines. A la rentrée de janvier 2021, une nouvelle distribution de masques sera réalisée. Nous avons reçu fin octobre une livraison complémentaire de 492 masques de marque Corele pour les personnels du MEN, en remplacement des 2150 masques DIM fournis à la rentrée dont le Ministère a demandé le retrait dans l'attente d'analyses complémentaires.

Stocks au 2/11/20

1250	Masques GP jetables	MAA
1782	Masques GP lavables 20 fois	MAA
492	Masques GP lavables 20 fois	MEN
370	Masques GP lavables 10 fois	CRB
50	Masques GP lavables 20 fois	Budget EPL
9	Masques FFP3 réutilisables	Budget exploitation

- *Les solutions hydro-alcooliques*

Nous disposons de 15 litres de solution + divers bidons répartis sur le site. Nous avons également la possibilité de fabriquer directement aux laboratoires 15 litres de solution hydro-alcoolique par semaine. A ces bidons, se rajoutent 100 fioles « insémination » et 220 aérosols désinfectants fournis par le CRB.

- *Matériels divers*

Nous disposons également de 500 paires de gants jetables et de visières. Nous avons également acheté des lots de contenants ainsi que des plaques plexiglas pour séparer les bureaux doubles.

2. Les mesures supplémentaires prises sur le site à compter du 2 novembre 2020

Un certain nombre de mesures sont en place depuis la rentrée de septembre 2020 et continuent à être mises en œuvre :

- La prévention reste essentielle : mise en retrait en cas de contamination ou en cas de contact avec un malade et information de l'établissement dans les plus brefs délais.
- Compte tenu de l'expérience des premiers Plans de Reprise et du constat que la distanciation d'un mètre est difficile à faire respecter, le masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement en lieu clos, en salle de cours comme en extérieur, Dans les bureaux, le masque peut être enlevé quand la personne est seule.

- Le lavage des mains est nécessaire ; en complément des flacons de gel hydro alcoolique sont mis à disposition dans les salles de cours et dans les lieux communs.
- Un personnel d'entretien nettoie les salles, les bureaux et les internats quotidiennement.
- L'accès de personnes extérieures se réalise que sur rendez-vous. Tout autre visiteur doit se présenter à l'accueil afin de réguler, selon sa demande, sa circulation éventuelle dans les bâtiments.
- Un plan d'aménagement de l'infirmier en cas d'accueil de personnes à symptômes a été réalisé. L'entrée se fait par la coursive afin de bien délimiter un sens de circulation et un espace dédié, une fois l'infirmière jointe par téléphone.
- Un recensement et un suivi de l'ensemble des cas COVID ou contacts ou symptomatiques est effectué depuis la rentrée par l'équipe de direction et les infirmières.

2.1/ L'adaptation de l'organisation pédagogique

Au niveau du lycée, la règle actuelle reste la présence des lycéens et étudiants (BTS et classes prépa) **en présentiel sur 50% du temps**. Plusieurs critères ont été pris en compte pour adapter l'organisation des différentes classes :

- Les effectifs dans chacune des classes : les classes à effectifs de moins de 19 apprenants continuent à travailler en présentiel
- La présence d'élèves internes : les classes concernées sont sur une alternance qui limite les aller-retour des familles
- Les enjeux pédagogiques liés à chaque filière : échéance de concours pour les classes préparatoires, classes à examen, classes ayant été en confinement toute la fin d'année scolaire dernière, l'autonomie dans le travail des élèves.

Le plan proposé permet de réduire la jauge globale de l'établissement à 550 apprenants (au lieu de près de 1000) et limite les effectifs dans les classes importantes. L'adaptation de l'emploi du temps de certaines classes sur la dernière heure de cours de la matinée permet de mieux valoriser l'amplitude d'ouverture du self, point de vigilance de l'établissement. **La distanciation dans les différents espaces (salles de cours, self) peut à nouveau se réaliser.**

Au niveau de la Formation continue, un travail est réalisé par les équipes pour identifier les séquences de formation qui vont être proposées à distance et celles qui vont devoir se poursuivre en présentiel (selon un rythme de 2 ou 3 jours par semaine en distanciel selon les formations).

Les **sorties pédagogiques sont reportées**, sauf celles liées à des besoins particuliers d'infrastructures et sous réserve que les structures d'accueil respectent le protocole sanitaire (cas de la piscine ou de travaux pratiques particuliers).

Les stages en milieu professionnel sont maintenus, sauf si l'entreprise ne fonctionne pas.

Les réunions pédagogiques se déroulent en distanciel (sauf cas particulier) : réunions des équipes, conseils de classe, forums et salons.

Les intervenants extérieurs peuvent être accueillis dans l'établissement, sous réserve de respect du protocole sanitaire.

2.2/ La limitation du brassage des groupes par le plan d'occupation des salles

Pour les classes à petits effectifs, nous organisons les espaces de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les apprenants, ce qui est de nouveau possible avec la réduction de la jauge d'accueil.

Dans tous les cas, nous préconisons la mise en place des plans de classe, de façon à limiter les brassages dans la classe.

Le plan d'occupation des salles a été revu pour limiter le déplacement des apprenants et privilégier le déplacement des enseignants d'une salle de cours à l'autre.

Sur le lycée un placement des classes par niveau est proposé à compter du 9 novembre : Modulaires pour les BTS, salles 16A-B-C pour les prépas, niveau 2 du bat 1 pour les secondes, niveau 3 du bat 1 terminales, niveau 2 et 3 du bat 1 pour les premières.

Les déplacements auront lieu pour certaines salles spécialisées (laboratoires et salles informatiques) avec des précautions d'utilisation ; **les salles spécialisées langues sont momentanément supprimées ainsi que la disposition en ilots.**

2.3/. L'ajustement des plans de circulation

A l'extérieur des sens de circulation pour permettre l'accès aux bâtiments ont été mis en place. Dans tous les bâtiments, la marche en avant est privilégiée afin d'éviter ou de limiter au maximum les croisements de personnes. Certaines salles ont un accès spécifique (accès au sous-sol du CFPPA), l'accès direct sur l'extérieur est privilégié (cas des modulaires).

Dans le bâtiment 1 au Rheu, l'accès se réalise côté BVS et la sortie au niveau du bâtiment 15. Les salles sont conservées ouvertes pendant l'intercours de façon à limiter l'attente dans les couloirs. **Les couloirs sont mis à double sens et les sens de circulation sont gardés que pour les escaliers du bâtiment.**

Au CFPPA comme au CPSA, l'entrée se réalise de manière normale mais la sortie s'effectue sur une porte latérale.

Les personnels de surveillance circulent régulièrement pour faire respecter ces sens de circulation.

2.4/. L'augmentation de l'aération des salles

L'aération/ventilation des classes et locaux est également essentielle. **Elle sera à réaliser régulièrement (par les enseignants à chaque pause et pendant le déjeuner, ainsi que pendant le nettoyage) pendant au moins 15 mns.**

Le midi et le soir, les équipes d'entretien refermeront les fenêtres au bout de 30 mns pour éviter le gaspillage énergétique.

2.5/. La vigilance sur le nettoyage et l'aération

Les équipes d'entretien procèdent à un nettoyage et une désinfection des locaux quotidiennement ; une équipe désinfectera les poignées de portes deux fois par jour.

3.Le cas particulier de la restauration et de l'internat

3.1. La restauration sur le Rheu

Le planning de passage des classes est adapté par niveau, de façon à limiter le brassage dans le self.

Des espaces d'attente respectant la distanciation, sont identifiés à l'extérieur, dans la coursive, dans les couloirs d'accès, dans l'escalier du self, avec des marquages au sol. Depuis la rentrée, deux accès sont utilisés de manière alternée pour accéder au self (du côté Bat 3 et côté coursive) pour renforcer la distanciation. **Un code couleur installé sur les cartes de self permet de contrôler si le passage est bien réalisé par niveau.**

Les deux chaînes de restauration ont été remises en service pour limiter le temps d'attente et fluidifier les passages.

Les fontaines à eau sont équipées de pédales de distribution évitant de toucher les matériels de distribution de l'eau ; il est demandé aux rationnaires de venir avec une gourde individuelle, à défaut les pichets peuvent être utilisés

La disposition des places en quinconce comme au mois de juin est reprise.
Le déplacement des dernières de cours de la matinée pour les BTS et Prépa permet de mieux valoriser le temps de 11h30-12h 30 et étaler l'accès au self.

3.2. L'hébergement internat et résidence :

Une prise de température sera effectuée par les assistant d'éducation, pour les jeunes qui le souhaitent, le soir au moment de l'appel de 19h 30. Elle permettra d'isoler rapidement un jeune ayant de la température.

Les internes seront invités à rester dans leur chambre pendant la soirée (une tolérance de 4 par chambre avec masque pendant la pause du soir a été faite) ou en salle d'étude (en mettant en place des règles de distanciation).

3.3. La question du déplacement des apprenants

Les justificatifs de déplacement scolaire ont été diffusés à l'ensemble des parents. Il nous a été confirmé que pour l'élève se rendant sur son établissement scolaire, **un justificatif de lycéen** (certificat de scolarité, carte de lycéen, carte de self) vaut attestation.

Par contre, **l'établissement n'étant pas le domicile des demi-pensionnaires et externes, il nous a bien été précisé qu'ils ne peuvent pas sortir du lycée pour le motif « déplacements brefs pour une activité physique ou de promenade ».**

Un cas particulier peut être considéré pour les élèves internes : l'établissement leur fournit une attestation de résidence sur le lycée pendant la semaine, ce qui leur permet une sortie d'une heure à proximité de l'établissement, si les parents valident cette attestation.

Afin de gérer les attroupements à l'entrée du lycée au Rheu, **il peut être pertinent de déplacer le coin fumeur pour la période de confinement (ex accès fournisseurs ou P3).**

3.4. L'exploitation :

Les stages individuels peuvent se dérouler dans le respect des conditions sanitaires de protection contre le COVID19 et après accord des représentants légaux (pour les mineurs), de l'équipe enseignante et de la direction de l'établissement du stagiaire. Les activités pédagogiques, type travaux pratiques peuvent reprendre avec les précautions sanitaires en vigueur (lavage des mains et port du masque même en extérieur, sauf activités physiques intenses).

Les marchés hebdomadaires de légumes sont réalisés dans les mêmes conditions qu'à la rentrée.

4. La communication, l'information et la formation

4.1/ Les outils utilisés

A tous les usagers, par le biais de l'ENT, il sera rappelé le plan de reprise d'activités 4 (PRA 4) en vigueur à compter du 2 novembre.

L'outil TOUSCAPS peut être utilisé pour faciliter l'appropriation des gestes barrières (<https://.touscaps.fr/> à la rubrique défi collectif VIRUS). Un module de formation « penser la santé et la sécurité au travail avec la COVID-19 dans les EPLEFPA » est disponible sur le site <https://chorofil.fr/actions/santé/sst>.

Des affiches, tirées des recommandations préconisées et validées par l'Education Nationale et le Conseil Régional de Bretagne, seront de nouveau positionnées dans tous les lieux sensibles : entrées, accueil, toilettes

4.2/ Rappel des personnes ressources

Sur l'EPL, plusieurs personnes ressources sont identifiées :

- L'infirmière est présente (à l'infirmierie ou joignable par mail) pour apporter des conseils. Elle sera en charge de la gestion des personnes symptomatiques dans l'établissement. Un tableau partagé tenu à jour quotidiennement recense l'ensemble des cas COVID, contacts, possibles, parmi les apprenants et les personnels.
- Deux référents COVID-19 sont identifiés. Il s'agit de Mickaël GAUTHIER agent de prévention sur le site du Rheu, et de Jérôme GRIFFTHS sur Combourg. Ils participeront à l'information, la communication et l'accompagnement des mesures prises et seront référents concernant les améliorations à apporter et les éventuelles expositions.
- Le groupe de travail « dé confinement » peut de nouveau être réuni et proposer des adaptations, si nécessaire.

4.3/ Le lien avec les organismes extérieurs

Le lien est régulier pour tout cas COVID avec l'ARS (ars35-alerte@ars.sante.fr) avec un signalement en cas d'information sur un cas COVID.

Le contact est également réalisé avec la DRAAF et avec les services du Rectorat et de la médecine scolaire

4.4. Les règles spécifiques aux personnels

Les personnels vulnérables au sens du décret n°2020-521 du 5 mai 2020 vont chez leur médecin traitant qui établit un certificat médical l'attestant. Le personnel concerné remet son certificat à la Direction. Il exerce en télétravail si c'est possible. Si le télétravail n'est pas possible, le chef d'établissement place la personne en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence).

Les personnels COVID fournissent un arrêt de maladie.

Les personnes contacts fournissent un justificatif de mise en retrait ; si le télétravail n'est pas possible, ils sont placés en ASA.

5.L'hypothèse d'un reconfinement

Dans cette hypothèse, l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées d'un cluster sont fermés. L'intégralité de l'enseignement est donc assurée en distanciel, de la même manière qu'il a été réalisé lors de la période de confinement avec les points de vigilance suivants, pour éviter tout décrochage :

- Tout apprenant doit être contacté une fois par semaine sur l'état d'avancement de ses apprentissages, ses difficultés, etc. Les adresses mails de tous les élèves et des parents ont été recensées afin de permettre la liaison avec l'ensemble des apprenants.
- Il est nécessaire de partager des contenus pédagogiques de manière coordonnée dans les différentes classes

Le CFPPA et CPSA disposent déjà de l'accès à une plateforme collaborative MOODLE qui permet la liaison avec les stagiaires. Depuis la rentrée 2020, sur le lycée, l'ensemble des élèves, responsables, personnels et enseignants bénéficient d'un accès au portail TOUTATICE, portail ENT grâce auquel l'académie de Rennes met à disposition de ses "utilisateurs", des outils et services numériques pour leur quotidien.

Le bilan du premier confinement de mars 2020 avait mis en évidence la nécessité :

- D'une part de permettre une prise en main par les apprenants des outils PRONOTE et de l'interface TOUTATICE.
- D'autre part, de professionnaliser les personnels, autour de l'utilisation des outils numériques.

Ainsi, dans le cas d'un confinement qui obligerait à un enseignement à distance, il sera possible d'uniformiser les pratiques afin de permettre une plus grande lisibilité dans la transmission du travail pour les élèves et leurs familles. Le portail *TOUTATICE* sera pour cela le point d'accès principal. A partir de celui-ci, il est possible d'accéder à *Pronote* et *Moodle*, deux outils importants dans l'enseignement à distance, un troisième outil externe à *Toutatice*, sera également privilégié la « *classe virtuelle du CNED* » :

Plusieurs ordinateurs ont été formatés par les informaticiens pour les personnes cas contact et pour les élèves qui ne disposeraient pas de matériel nécessaire.

La lutte contre la pandémie de Covid 19 nécessite la vigilance et la responsabilisation de tous et le civisme de chacun reste la meilleure arme pour une reprise d'activité réussie. L'organisation en Plans de Reprise D'activités par période, doit permettre d'intégrer un processus d'amélioration continue dans la prise en compte par tous des mesures préventives.

CALENDRIER DE FORMATION LEGTA MONOD				Calendrier en date du 9 novembre 2020															
Jauge élèves/étudiants	941	897	897	514	573	512	509	569	511	545	617	556	524	583	540	510	567	518	
Classes	semaine 46			semaine 47				semaine 48			semaine 49 - Détail			semaine 50			semaine 51		
	10 au 13 novembre		16 au 20 novembre				23 au 27 novembre			30 novembre au 4 décembre			7 au 11 décembre			14 au 18 décembre			
	10-nov	12-13 nov	16-17 nov	18-nov	19-20 nov	23-24 nov	25-nov	26-27 nov	30-1 déc	02-déc	3-4 déc	7-8 déc	09-déc	10-11 déc	14-15 déc	16-déc	17-18 déc		
2nde GT GrA + 2nde 2	124	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
2nde GT GrB	124	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel		
2nde	248	248	248	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124		
1ère G GrA	86	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
1ère G GrB	86	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel		
1ère STAV A Gr1	16	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
1ère STAV A Gr2	14	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel		
1ère STAV B Gr1	14	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
1ère STAV B Gr2	13	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel		
1ères	229	229	229	116	116	116	113	113	113	116	116	116	113	113	113	116	116		
Term G GrA	88	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
Term G GrB+Term G1	87	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel		
Term STAV	35	Présentiel	Présentiel				Présentiel			Présentiel			Présentiel						
Term	210	210	210	123	123	122	122	123	123	123	123	122	122	123	123	123	123		
BTS1 ACSE GrA	15	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel		
BTS1 ACSE GrB	14	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel		
BTS 1 AMP GrA	17	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
BTS 1 AMP GrB	17	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel		
BTS 1 GEMEAU GrA	13	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel		
BTS 1 GEMEAU GrB	13	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel		
BTS 1 PA GrA	15	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	stage			stage				
BTS 1 PA GrB	15	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	stage			stage				
BTS 1	119	119	119	60	119	59	59	119	60	60	119	59	44	89	45	45	89	44	
BTS 2 ACSE	15	Présentiel	Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel			stage				
BTS 2 GEMEAU GrA	14	stage	stage			stage			Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel		
BTS 2 GEMEAU GrB	13	stage	stage			stage			Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Présentiel		
BTS 2 AMP	17	stage	stage			stage			Présentiel			Présentiel			Présentiel				
BTS 2 PA	20	Présentiel	Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel			stage				
BTS 2	79	35	35	35	35	35	35	35	35	66	79	79	65	79	79	46	59	59	
Prépa TB 1	18	Présentiel	Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel				
Prépa TB 2	9	Présentiel	Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel				
Prépa ATS	29	Présentiel	Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel			Présentiel				
Prépa	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	56	
	Enseignement en présentiel 1/2 Gr				GrA et GrB ou Gr1 et Gr2 : groupes classes recomposés en fonction du nombre d'élèves présents et de l'optimisation des emplois du temps														
	Enseignement en distanciel																		
	stage																		
	Classe entière en présentiel, nouvelles salles, EDT annuel																		